



Droits concernant le licenciement économique

Par **rizou**, le **21/12/2008** à **02:09**

bonjour,rnrnJe viens d'être licenciée pour motif économique après une cessation de paiement de 3 mois le tribunal de grande instance a nommé un mandataire,je dois passer un entretien préalable le 29 Décembre.rnJ'aimerais savoir quels sont mes droits, quelles peuvent être mes revendications ? rnEn effet durant ces 3 mois sans salaires je me suis retrouvée endettée chez mon bailleur, chez EDF....sans compter : découvert, agios, frais de rejets,rnpuis-je réclamer des dommages et intérêts? Si oui à quel auteur? rnrnMerci de bien vouloir répondre à mes questions et d'ajouter un complément d'informations auxquelles je n'aurais pas pensé.rnrnMERCI.

Par **Visiteur**, le **21/12/2008** à **10:10**

bonjour,rnrn[fluo]Je viens d'être licenciée pour motif économique après une cessation de paiement de 3 mois le tribunal de grande instance a nommé un mandataire,je dois passer un entretien préalable le 29 Décembre.[/fluo] rnrncomment pouvez vous être licenciée alors que votre entretien est le 29 décembre .rnrnpourquoi avoir attendu 3 mois sans salaire ?rnavec qui est l'entretien ? le mandataire ?

Par **rizou**, le **22/12/2008** à **00:41**

bonjour,rnrnmerci d'avoir répondu rnje vais essayer d'être plus claire,rnL'entreprise ou je

travaillai est passée en liquidation judiciaire le 19 Décembre 2008 suite a une fermeture prononcée après un contrôle d'hygiène suivi le soir même d'un incendie criminel (comme par hasard) . Le 29 Décembre j'ai rendez-vous avec un mandataire nommée par le tribunal de grande instance pour procéder au licenciement économique.rnEt si je n'ai pas eu de salaire durant 3 mois c'est parce que mon employeur me faisait tourner en bourrique et reporter toujours nos salaire au lendemain et cela a durée 3 mois.rnil est vrai que je n'y comprend pas grand chose avec tous ses termes juridique donc soyez indulgent si je me trompe parfois...lol...rnrnmerci

Par **Visiteur**, le **22/12/2008** à **09:18**

bonjour rizou...rnrndésolée mais je suis indulgente en temps normal...

Par **rizou**, le **22/12/2008** à **19:26**

bonjour,rnrndonc pesonne peux me renseigner?

Par **rizou**, le **27/12/2008** à **12:05**

que veux tu dire par indulgente?